

■ COURSEULLES-SUR-MER TIR À L'ARC. Les Archers de la Seulles remportent le Trophée des Arcades

À Courseulles-sur-Mer, les Archers de la Seulles qui viennent de terminer la saison en salle, ont aussi proposé une animation pour les enfants.



Photo souvenir pour les enfants du centre de loisirs ; à droite, l'équipe de Courseulles qui a remporté le trophée des Arcades :

À la découverte du tir à l'arc

Evelyne, Patrick, Bernard, Thomas et Désiré, des Archers de la Seulles, ont animé mercredi 10 avril 2019 une séance découverte pour les enfants du centre de loisirs. « Après les premières flèches, ils ont pu apprécier les joies du tir à l'arc et terminer sur un petit concours remporté par les filles » indique Désiré, avant de découvrir

le jardin d'arc et l'espace de tir extérieur. Un bel après-midi pour des enfants ravis.

Victoire pour la der en salle

Les Archers de la Seulles ont remporté dimanche 7 avril le trophée des Arcades à Ouistreham ; épreuve disputée par 32 équipes de trois archers. Une victoire qui, avant de retrouver les terrains extérieurs, vient clo-



l'équipe de Courseulles qui a remporté le trophée des Arcades :

De quoi ravir tous ceux qui s'investissent au club à commencer par le président Philippe Godard « une belle saison à l'actif de nos archers et très heureux d'avoir gagné le trophée des Arcades. Plus qu'une victoire l'an prochain et le trophée restera définitivement à Courseulles ».

turer magnifiquement une saison 2018/2019 en salle durant laquelle les archers de la compagnie se sont illustrés en décrochant de nombreux podiums et des titres comme ceux de champion de Normandie avec Philippe Barbanchon en senior 3 poule ou encore de champion du Calvados en senior 1 poule avec Thomas Engels également vice-champion de Normandie dans cette catégorie.

→ Spectacle au centre culturel de Douvres mercredi

Clown et chansons avec le spectacle Emma la clown et Gérard Morel qui l'accompagne mercredi 24 avril à 20 h 30 au centre culturel C3 - Le Cube. 5 à 20 €.

■ LANGRUNE-SUR-MER

Noces d'or pour les époux Noury



Jean et Mireille Noury ont renouvelé leurs vœux sous l'œil attentif du maire de Langrune et de la famille.

Il est traditionnel de fêter certains anniversaires de mariage, particulièrement le cinquantième : les noces d'or. Cette célébration est une cérémonie de valeur symbolique issue d'une démarche volontaire des époux. Elle n'a aucune valeur juridique ; il s'agit d'un vœu officiel.

À Langrune-sur-Mer, Jean et Mireille Noury ont renouvelé leurs vœux... un demi-siècle après

jour pour jour, avec ceux de leur mariage le 12 avril 1969, célébré par le maire de l'époque Jean Lecouble. Jean-Luc Guingouain, le maire actuel, leur a retu-leur acte de mariage et les a invités à signer le renouvellement de leurs vœux devant leurs amis, famille et leurs quatre enfants, cinq petits-enfants et une arrière-petite-fille.